

**URGENT : MESURES IMMÉDIATES NÉCESSAIRES**

À : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
De : Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang*
Objet : AVIS DE PHASE VERTE

Avis sur l'état des réserves nationales

Date et heure d'émission	2022-05-19, 0600 (HNE)
Phase	PHASE VERTE (prolongation)
Produit(s)	Concentrés de globules rouges (CGR) O- et B-
Description	<p>Le niveau des réserves de CGR de tous les groupes sanguins continue d'être surveillé de près.</p> <p>La Société canadienne du sang continue de connaître une baisse de ses volumes de sang et de produits sanguins en raison du nombre de personnes qui annulent leur rendez-vous, le manquent ou doivent le reporter à cause d'un récent voyage à l'étranger. La situation, qui impacte particulièrement les réserves de sang O- et B-, a commencé à s'améliorer et devrait se stabiliser graduellement.</p> <p>En raison des prévisions pour les deux à quatre prochaines semaines, il est important de surveiller le niveau des réserves de la Société canadienne du sang et des hôpitaux. À moins d'avis contraire, la phase verte demeurera en vigueur pendant le long week-end qui s'en vient.</p>
Conséquences pour les hôpitaux	<p><u>Mesure requise</u></p> <p>Il est recommandé aux hôpitaux de maintenir leurs niveaux habituels de stocks, même en prévision du long week-end.</p> <p>Compte tenu de la rapidité avec laquelle le volume des collectes et des réserves peut évoluer, la surveillance des réserves nationales est essentielle. Jusqu'à nouvel ordre, tous les hôpitaux doivent communiquer le niveau de leurs réserves de CGR pour chaque groupe sanguin, tous les jours, avant midi (HNE) en passant par le portail réservé aux hôpitaux ou selon la procédure habituelle de leur province (Colombie-Britannique et Manitoba).</p> <p>Par ailleurs, nous vous recommandons d'appliquer les pratiques exemplaires et les recommandations suivantes :</p> <p>CGR O- Appliquez les pratiques exemplaires élaborées par le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins : Gestion et utilisation des réserves de culots globulaires du groupe O RhD négatif.</p>

	<p>Tous les CGR de rhésus négatif Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang recommande d'appliquer les pratiques exemplaires suivantes pour tous les CGR de rhésus négatif, ce qui est particulièrement important pour les CGR du groupe B- en raison du faible niveau de ces réserves.</p> <p>Recommandations pour une utilisation appropriée des CGR de rhésus négatif, TOUS GROUPES CONFONDUS</p> <table border="1" data-bbox="375 394 1588 1083"> <tr> <td data-bbox="375 394 1588 447">Indications obligatoires : toujours utiliser du CGR de rhésus négatif</td> </tr> <tr> <td data-bbox="375 447 1588 543"> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes en âge de procréer (45 ans ou moins) de rhésus négatif • Personnes possédant un anti-D allogénique </td> </tr> <tr> <td data-bbox="375 543 1588 590">Indications hautement recommandées : si possible, utiliser du CGR de rhésus négatif</td> </tr> <tr> <td data-bbox="375 590 1588 678"> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif (tous âges confondus) devant ou susceptibles de recevoir des transfusions régulières de CGR (p. ex. personnes souffrant d'hémoglobinopathies) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="375 678 1588 800">Indications acceptables : l'utilisation de CGR de rhésus négatif est acceptable, mais préférer du CGR de rhésus positif si les réserves de CGR de rhésus négatif sont très limitées</td> </tr> <tr> <td data-bbox="375 800 1588 888"> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif n'étant pas en âge de procréer et ne nécessitant pas la transfusion d'un large volume de sang </td> </tr> <tr> <td data-bbox="375 888 1588 976">Indications probablement inacceptables si les réserves de CGR de rhésus négatif sont limitées</td> </tr> <tr> <td data-bbox="375 976 1588 1083"> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif ne possédant pas d'anti-D allogénique et n'étant pas en âge de procréer nécessitant la transfusion d'un large volume de sang (plus de 4-6 unités) </td> </tr> </table>	Indications obligatoires : toujours utiliser du CGR de rhésus négatif	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en âge de procréer (45 ans ou moins) de rhésus négatif • Personnes possédant un anti-D allogénique 	Indications hautement recommandées : si possible, utiliser du CGR de rhésus négatif	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif (tous âges confondus) devant ou susceptibles de recevoir des transfusions régulières de CGR (p. ex. personnes souffrant d'hémoglobinopathies) 	Indications acceptables : l'utilisation de CGR de rhésus négatif est acceptable, mais préférer du CGR de rhésus positif si les réserves de CGR de rhésus négatif sont très limitées	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif n'étant pas en âge de procréer et ne nécessitant pas la transfusion d'un large volume de sang 	Indications probablement inacceptables si les réserves de CGR de rhésus négatif sont limitées	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif ne possédant pas d'anti-D allogénique et n'étant pas en âge de procréer nécessitant la transfusion d'un large volume de sang (plus de 4-6 unités)
Indications obligatoires : toujours utiliser du CGR de rhésus négatif									
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en âge de procréer (45 ans ou moins) de rhésus négatif • Personnes possédant un anti-D allogénique 									
Indications hautement recommandées : si possible, utiliser du CGR de rhésus négatif									
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif (tous âges confondus) devant ou susceptibles de recevoir des transfusions régulières de CGR (p. ex. personnes souffrant d'hémoglobinopathies) 									
Indications acceptables : l'utilisation de CGR de rhésus négatif est acceptable, mais préférer du CGR de rhésus positif si les réserves de CGR de rhésus négatif sont très limitées									
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif n'étant pas en âge de procréer et ne nécessitant pas la transfusion d'un large volume de sang 									
Indications probablement inacceptables si les réserves de CGR de rhésus négatif sont limitées									
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de rhésus négatif ne possédant pas d'anti-D allogénique et n'étant pas en âge de procréer nécessitant la transfusion d'un large volume de sang (plus de 4-6 unités) 									
Complément d'information	<p>Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'agent de liaison de la Société canadienne du sang; 2. votre représentant au Comité provincial/territorial d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre représentant au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang. 								

* Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour en savoir plus sur le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, consultez le site suivant : [Blood Shortage | National Advisory Committee on Blood and Blood Products \(NAC\) \(nacblood.ca\)](http://BloodShortage.NationalAdvisoryCommitteeonBloodandBloodProducts(NAC)(nacblood.ca)). Si vous souhaitez obtenir le présent avis dans un format accessible, communiquez avec l'agent de liaison avec les hôpitaux de la Société canadienne du sang de votre région.